



17 RD 813
31450 DEYME
Tél. : 05.61.81.72.07
Fax. : 05.61.27.17.31
Courriel : campinglesviolettes@wanadoo.fr
Web: www.campinglesviolettes.com



Conditions générales de vente d'une location

Les locatifs se louent du jour d'arrivée à 16H00 au jour de départ 10H 00 au plus tard.

Tout retour de clé après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Les animaux sont interdits

- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée, sauf autorisation écrite de la Direction.
- En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et **le règlement intégral des prestations demeure exigé**. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

En cas d'annulation du séjour

1°) Du fait du locataire :

- ✓ Plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée : il vous sera retenu les frais de dossier et demandé 30% du montant total du séjour réservé.
- ✓ Moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous êtes pas présenté à cette date : il vous sera retenu les frais de location et le montant total du séjour réservé sera exigé.
- **Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.**
- Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même locatif.

2°) Du fait du gestionnaire :

En cas d'annulation de la réservation ou du séjour du fait du gestionnaire, et qui ne serait pas liée à une faute du client, le gestionnaire du terrain de camping remboursera au client les sommes qu'il aurait perçues et qui correspondent au séjour ou à la partie du séjour non consommée.

Toutefois, aucune indemnisation ne sera due en cas d'annulation de la réservation ou du séjour, intervenue pour un cas de force majeure ou en raison d'une mesure administrative, telle que la fermeture ou autre, non imputable au gestionnaire.

Visiteurs

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent entre 10 h et 22 h maximum. Le client peut recevoir un ou des visiteurs à l'accueil. Leur accès au camping sera payant, selon les tarifs affichés à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. L'accès à la piscine et espace aquatique est interdit aux visiteurs, pour des raisons de sécurité et assurance. Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.

Stationnement à l'intérieur du camping

Chaque locatif prévoit une place de parking pour un seul véhicule, tout autre véhicule devra stationner sur le parking à l'entrée du camping.

Droit de rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Droit à l'image

Lors de votre séjour sur notre camping, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmés pour la conception et la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez votre opposition par écrit à la réception dès votre arrivée.

Divers

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement ; il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

- Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement.

- Le locataire s'engage à verser la somme de 500 Euros de caution qui ne sera pas encaissée pendant votre séjour

- Cette caution sera restituée le jour de votre départ après état des lieux ou maximum dans les deux semaines suivant votre départ, si l'état des lieux n'a pu être effectué en commun avant votre départ. Le montant tiendra compte des dégradations éventuelles, de l'inventaire, de l'état des lieux et du solde du compte client.

Le nettoyage et les réparations éventuelles qui en découleraient et s'imposeraient seront à la charge du locataire. (Nettoyage : 60 €, 150 € pour une remise en état, et réparations sur devis)

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locations. S'il est constaté que les locataires ont fumé à l'intérieur, la caution de 500 € sera alors retenue pour une remise en état totale du locatif

- Tout objet ou meuble endommagé ou égaré doit être signalé à la réception. Afin de vous éviter toute recherche et de préserver une certaine harmonie au niveau des équipements disposés dans les différents meublés, nous tenons à votre disposition une réserve de matériel de remplacement obligatoire et spécifique qu'il vous suffira de réclamer et de régler à la réception.

- Toute remarque concernant le locatif doit être faite dans les 24 heures suivant votre arrivée. Passé ce délai, aucune réclamation de ne sera acceptée.

- La veille de votre départ, nous vous demandons de bien vouloir avertir la réception de votre heure de départ afin de convenir d'un rendez-vous pour l'état des lieux.

- Le règlement du séjour doit être impérativement réalisé à la date mentionnée sur le présent contrat ou au plus tard le jour de votre arrivée

- Les règlements par chèque ou mandat doivent être effectués à l'ordre de Camping les Violettes

- En cas de non-paiement ou de non-respect du règlement intérieur, la Direction peut mettre fin au séjour, vider et récupérer le locatif sans préavis ni remboursement

- Le camping ne peut être tenu responsable des conditions climatiques si celles-ci ne permettent pas d'offrir tous les services : eau, assainissement, chauffage.....

Conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de la médiation **CM2C** dont nous relevons :

- par voie électronique : www.CM2C.net

- par voie postale : CM2C 14 rue Saint Jean 75017 PARIS

